

Avant l' ENG

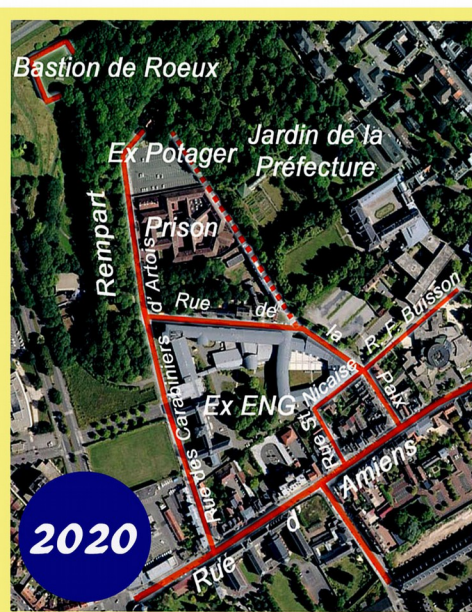
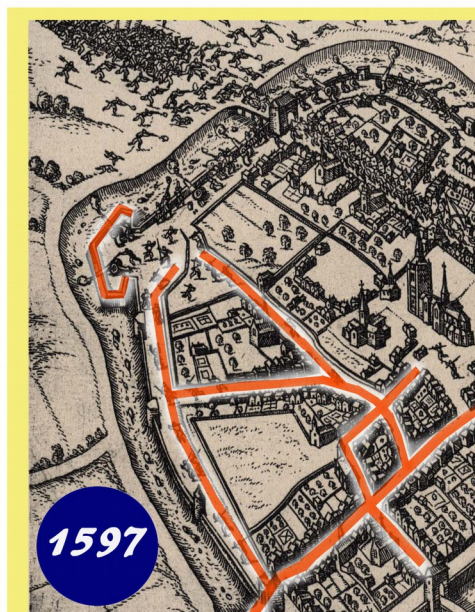


Henri IV entouré de son escorte devant Arras

Le 27 mars 1597, le "bon roi" Henri IV qui désire agrandir son royaume se présente devant Arras, qui est alors sous domination espagnole. Son attaque se porte en particulier sur la **porte Baudimont** qui est située dans la partie nord de la ville que l'on appelle **la Cité**.

L'échec est total et le Béarnais doit se retirer piteusement et pour tout dire sans panache.

La Cité, peuplée avant tout d'ecclésiastiques et de religieuses ne semblait guère capable de se défendre mais des Arrageois venus de tous les coins de la ville vinrent rapidement garnir les remparts pour repousser les assaillants. C'est ce que l'on voit sur une gravure d'époque dont j'ai extrait la partie Nord-Ouest. On y reconnaît la porte Baudimont en haut et son poste défensif (le **bastion de Roeux**) sur notre gauche. L'artiste a détaillé les rues par lesquelles les défenseurs ont rejoint le bastion. Je les ai repassées en orange. La comparaison avec l'état actuel montre la permanence du réseau. On voit que l'ENG a été installée sur une partie qui semble vide à la fin du XVI^e siècle.



Mais revenons pour l'instant à des époques plus récentes:

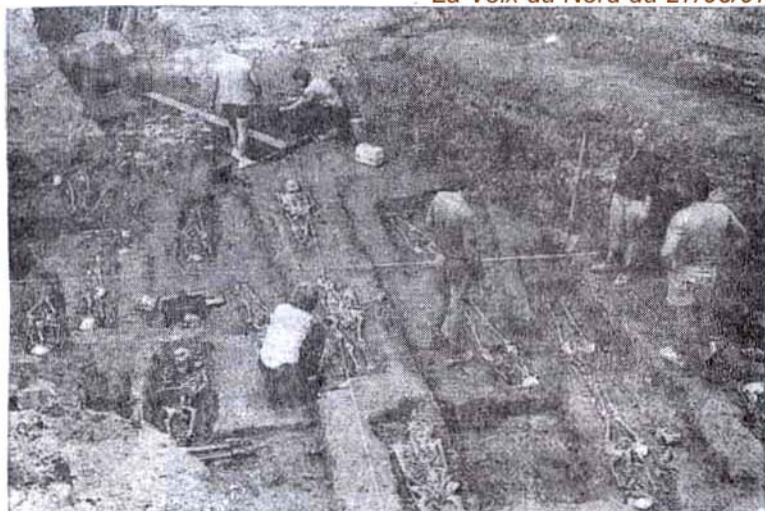
Le jardin de l'ex-École normale des garçons, où le conseil général va construire ses bureaux, couvre l'ancien cimetière d'Arras, utilisé entre les XIII^e et XIX^e siècles.

La Voix du Nord du 27/08/97

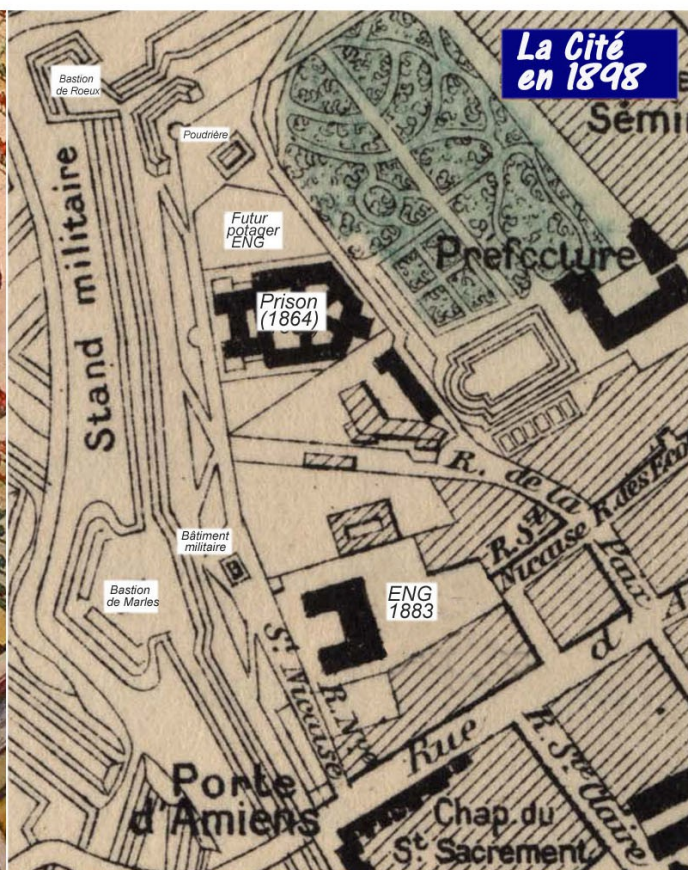
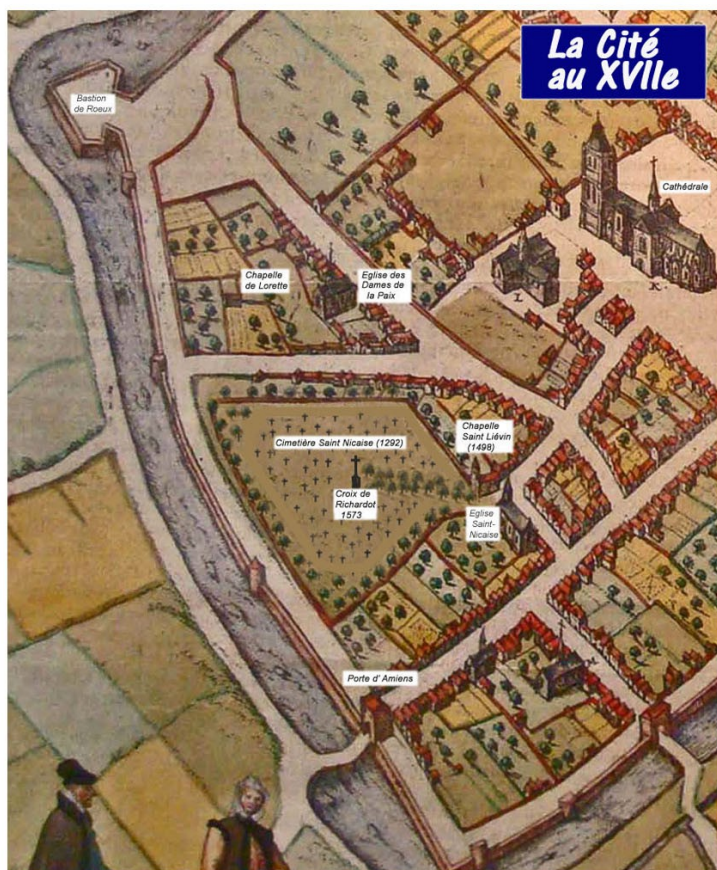
A partir de 1955 et pour quelques années les Normaliens ont vécu presque constamment dans un chantier. Ils s'agissait de construire un nouveau bâtiment le long de la rue de la paix et de rehausser plusieurs parties de l'ancien bâtiment.

Lors du creusement des fondations du bâtiment une partie de la cour fut un temps encombrée de débris parsemés d'ossements humains. Il n'en fut question, à ma connaissance, dans aucun cours, pas même ceux d'histoire. Seul "Ch' timet", professeur de sciences naturelles en profita pour enrichir ses collections de quelques échantillons.

Après la disparition des Écoles Normales les travaux reprirent avec l'installation de nouveaux bâtiments pour le Conseil Général avec cette fois l'intervention des services archéologiques de la ville qui vinrent préciser les choses.



Le cimetière Saint-Nicaise accueillait toutes sortes de pensionnaires, du nouveau-né au sénile. En bon état de conservation, ils intéressent autant l'archéologue que l'anthropologue.



Un extrait de gravure du XVIIe que j' ai annoté nous donne l' emplacement de l' ENG: il s' agit effectivement d' un ancien cimetière, le **cimetière Saint-Nicaise** daté de 1292. Ce cimetière était orné d' une belle croix de grès et on pouvait y accéder par l' église paroissiale Saint-Nicaise, en bas à droite sur la gravure. Une **chapelle dite de Saint-Liévin** était aussi très proche de l' entrée du cimetière.

La prison a été installée en 1864 à l' emplacement de l' ancien **couvent des Dames de la Paix** et plus précisément à l' endroit de l' ancienne **Chapelle de Notre-Dame de Lorette**.

"Ch'timet", un ancien de l' école, m' a expliqué un jour que les Normaliens entraient autrefois à l' EN en passant par la **petite rue Saint-Nicaise** au bout de laquelle se trouvait la maison du concierge. Cette entrée existait encore (et existe sans doute encore) mais elle n' était plus utilisée à notre époque. J' ai photographié l' endroit en 2004. Sur la droite on voit la maison du concierge qui servait de débarras toujours à notre époque. Elle est ornée d' un magnifique arc en grès qui serait tout ce qui reste de la Chapelle Saint-Liévin selon L' historien Le Gentil.

Pour entrer dans l' EN les Normaliens empruntaient ainsi sans doute sans le savoir le chemin que suivaient les cortèges funèbres arrageois depuis le 13e siècle...



Epitaphe relevée sur une stèle du cimetière St Nicaise

Le bon Dieu souverain unit par mariage
A Pierre le Gambier pour lui donner lignage
Marie de l'Estrée, et en 20 et six ans
Qu'ensemble se trouvèrent, aquirent en 10 ans
8 filles et 2 fils. Depuis, la mort cruelle
Fit payer le tribut de la loi naturelle
A la dite Marie aiant lors justement
Des ans 40 et sept mois seulement.
Et termina ses jours au mois d'aoust le 5^e
En l'an mil et cinq cent septante troisième.
Or reposent ici et sa cendre et ses os.
Priez, passant, que Dieu donne à s'âme repos.
Amen ¹.

Copié par le Père Ignace «Le Vieil Arras» (Le Gentil)